

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions du Loi n°23/12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics ET Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°15/247 au 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de l'assemblée Communale de sidi Khelifa informe les soumissionnaire ayant participé à l'Avis d' Appel d'Offre Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales la première fois N°01/2026 au projet :

l'Aménagement urbain:

Lot 01: Aménagement Urbain à Mechtat Dehamcha

Lot 02 : Aménagement Urbain à Ouled El Kaim

Lot 03: Aménagement Urbain à Sidi Khelifa

Au journal de Déclaré dans les journaux nationaux :

- (جلاسيكو سبور) Journal date de 16/03/2026 ANEP 2625002707)
- (l'expression Journal date de 16/03/2026 ANEP 2625002707)
- la presse électronique الجزائر مباشر date de 16/03/2026 ANEP 2625002707

Après analyse de la commission l'ouverture et d'évaluation des offres des PV de N° 03/2026 en date du 25/03/2026 et N° 03/2026 on date du 30/03/2026, l'attribution provisoire du marché est selon le tableau suivant:

Intitulé du projet	Entreprise	Point d'offre technique	Montant Financière (TTC)	Délai	OBSERVATIONS
Lot 01: Aménagement Urbain à Mechtat Dehamcha	ENTREPRISE BATIMENT TRAVAUX PUBLIC ET HYDRAULIQUE "ZAHRAOUI FOUAD"	57	19.006.442,00 DA	90 JOURS	Offre qualifie technique et la deuxième moins disant
	NIF: 16943270041913904300				
Lot 02 : Aménagement Urbain à Ouled El Kaim	ENTREPRISE HYDRAULIQUE TRAVAUX PUBLIC ET BATIMENT " KHALED BELATTAR"	61.86	9.757.271,72 DA	70 JOURS	Offre qualifie technique et la deuxième moins disant
	NIF: 17443010010516700000				
Lot 03: Aménagement Urbain à Sidi Khelifa	ENTREPRISE TRAVAUX BATIMENT TOUT CORP D'ETAT DE GRANDS TRAVAUX PUBLICS ET HYDRAULIQUES " KHELFATNI DJALIL"	50	9.769.900,00 DA	60 JOURS	Offre qualifie technique et la deuxième moins disant
	NIF: 17843010146717904300				

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de leurs candidatures, offres technique et financière, à se rapprocher de Service Contractant, au plus tard 03 jours à compter du premier jour de la publication de cette attribution provisoire du projet, pour leur communiquer ces résultats par écrit.

Le recours est introduit auprès de la commission de marchés publics de commune de sidi khelifa dans un délai de 10 jours à compter de la première publication de l' avis d'attribution provisoire du projet dans le presse nationale et BOMOP.

Si le dixième jour coïncide avec un jour férie ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

SIDI KHELIFA LE :